

MAZARS

**FONDS DE DOTATION REALITE
AUTISME**

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

FONDS DE DOTATION REALITE AUTISME

Siège social : Domaine de Fraisse 11250 LEUC
Fonds de dotation régi par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 et le décret
du 11 février 2009.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation Réalité Autisme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président et le Trésorier le 18 septembre sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « changement de méthode d'évaluation et de présentation » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application anticipée des principales dispositions du nouveau règlement 2018-06 du 5 décembre 2018.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importants auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil d'Administration appelé à statuer sur les comptes.

Autres informations

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de

comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président et le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

**FONDS DE
DOTATION
REALITE
AUTISME**

Comptes Annuels

*Exercice clos le 31
décembre 2019*

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 21 septembre 2020

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S


CYRILLE BROUARD


JEAN-PHILIPPE MATHOREZ

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	11 400		11 400	11 400	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	11 400		11 400	11 400	
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				7	- 7
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	410 189		410 189		410 189
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	177 777		177 777	209 491	- 31 714
Charges constatées d'avance				100	- 100
TOTAL (II)	587 966		587 966	209 598	378 368
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
TOTAL ACTIF	599 366		599 366	220 998	378 368

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	82 748	199 940	- 117 192
. Ecart de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice			
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	82 748	199 940	- 117 192
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources	95 963		95 963
TOTAL (III)	95 963		95 963
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	10 466	21 058	- 10 592
Autres			
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	410 189		410 189
TOTAL (IV)	420 655	21 058	399 597
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	599 366	220 998	378 368
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association en liste

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Montants nets produits d'expl.						
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Cotisations						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			622 012	313 720	308 292	98,27
Reprise de provisions						
Transfert de charges						
Sous-total des autres produits d'exploitation			622 012	313 720	308 292	98,27
Total des produits d'exploitation (I)			622 012	313 720	308 292	98,27
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variations stocks de marchandises						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats non stockés			2 416	600	1 816	302,67
Services extérieurs			623	348	275	79,02
Autres services extérieurs			15 672	20 628	- 4 956	-24,03
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Autres charges de personnels						
Subventions accordées par l'association			520 646	291 978	228 668	78,32
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements						
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
. Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			95 963		95 963	N/S
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)			635 321	313 554	321 767	102,62
RESULTAT D'EXPLOITATION			-13 309	166	- 13 475	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (III)						
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (IV)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				66	- 66	-100
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)				66	- 66	-100

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées			71	231	- 160	-69,26
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements						
Total des charges financières (VI)			71	231	- 160	-69,26
RESULTAT FINANCIER			-71	-166	95	57,23
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-13 380		- 13 380	N/S
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			13 380		13 380	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			13 380		13 380	N/S
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
RESULTAT EXCEPTIONNEL			13 380		13 380	N/S
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			635 392	313 785	321 607	102,49
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			635 392	313 785	321 607	102,49
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						

Compte de résultat association en liste (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexe association

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 599 366.01 euros

Le résultat net comptable est nul.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19 Mai 2020 par les dirigeants.

Objet de l'association :

Le Fonds de Dotation Réalité Autisme (FDRA) a pour objet de soutenir des activités d'intérêt général à caractère scientifique, éducatif et social en faveur des enfants, adolescents et jeunes adultes ayant des troubles du spectre autistique (TSA) et leurs familles. En particulier le fonds a pour objet :

- 1- Soutenir des structures de recherche-action sur l'autisme dont de la recherche clinique, en particulier L'IRPA (institut de recherche pratique sur l'autisme).
- 2- Soutenir des structures innovantes d'accueil et d'activités pour les jeunes avec TSA leur permettant de développer leur potentiel, leur autonomie et leur créativité.
- 3- Soutenir des structures de formation et de séminaires, destinées aux parents, aux personnes et aux professionnels d'éducation et de santé afin de les former à la détection des signes précoces de l'autisme.
- 4- Soutenir des structures de répit actif innovantes.
- 5- Faire connaître les recherches et pratiques développées en France et à l'étranger.

Moyens mis en œuvre

L'action première du FDRA au cours de l'année 2019 a été de soutenir le concept « village de Fraisse TERRE D'avenir » ; Il s'agit d'un concept expérimental permettant aux personnes avec autisme d'avancer vers une autonomie de vie pour mieux se socialiser.

Au niveau de la gouvernance, les statuts et la charte « réalité autisme » ont été modifiés pour clarifier les dates de renouvellement des mandats des administrateurs et du bureau, le nombre de réunions obligatoires du conseil d'administration et pour effectuer une mise à jour de l'angle de soutien de FDRA. La politique de protection des données (RGPD) s'est poursuivie.

FDRA a engagé en 2018 la collecte des fonds pour aider l'IRPA à rénover deux salles d'activités, l'une à destination des enfants (salle d'activités psychopédagogie), et l'autre à destination des aidants (salle d'activités thérapeutiques et de formation sur l'autisme).

Les fonds collectés auprès de la Fondation Orange ont été reçus début 2019. Ces fonds ont été fléchés vers la salle aidants. Les fonds collectés auprès du CCAH ont été directement reçus par l'IRPA durant le premier trimestre 2019.

Des dons ont également été récoltés à la demande de l'IRPA pour lui permettre d'acheter du matériel nécessaire à son action.

Les mécènes récurrents personnes morales ont de nouveau soutenu Réalité Autisme tout au long de l'année 2019. Ces dons ont notamment permis les fonctionnements du Fonds de dotation et de l'association IRPA. Ils ont financés les séjours réalisés par l'IRPA au nombre de 19 pour l'année 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Le fonds de dotation REALITE AUTISME a été créé début 2014. Sa première action consiste à soutenir « Village de Fraisse – Terre d'Avenir », concept expérimental. En effet, « Village de Fraisse – Terre d'Avenir » propose notamment via l'association loi 1901 dénommée Institut de Recherches Pratiques sur l'Autisme (l'« association IRPA ») de sortir d'une approche linéaire afin de permettre aux personnes avec autisme d'avancer vers une autonomie de vie pour mieux se socialiser. Il s'agit d'initier un changement majeur de paradigme dans l'approche de l'autisme en s'intéressant à leur enveloppe sensorielle et motrice.

L'année 2019 a été une année importante pour le fonds de dotation dans sa volonté de soutenir le concept « Village de Fraisse – Terre d'Avenir ». Les actions menées au cours de l'année 2019 par l'IRPA, ont consolidé le travail commencé en 2018, les 19 séjours organisés ont eu des retours très positifs des familles.

Les fonds collectés auprès des mécènes ont permis d'aider l'IRPA à la fois à rénover deux salles d'activités, l'une à destination des enfants (salle d'activité psychopédagogique) et l'autre à destination des aidants (salle d'activités thérapeutiques et de formation de l'autisme). Ils ont également permis d'acquérir le matériel nécessaire à son action et le financement du fonctionnement du fonds de dotation et de L'IRPA.

Les fonds collectés auprès de la Fondation Orange ont été affectés au financement de la salle des aidants.

Le Conseil d'administration du fonds de dotation s'est également réuni le 19 janvier 2020, et, après avoir pris acte de l'adoption par l'Autorité des normes comptables du Nouveau règlement n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et ses incidences sur les comptes sociaux du fonds de dotation, a voté son application par anticipation, pour l'établissement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les comptes annuels soumis à l'approbation des membres du Conseil d'administration ont en conséquence été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et le Nouveau règlement n°2018-06

Nous n'avons pas identifié d'autres faits significatifs susceptibles d'être mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

Depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2019, la crise sanitaire liée au COVID-19, a entraîné l'arrêt de l'activité de L'IRPA qui ne peut en aucun cas appliquer au public accueilli les règles sanitaires. Le Fonds a provisoirement arrêté sa collecte de fonds.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et le Nouveau règlement n°2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Seul le dépôt de la marque, « Village de Fraisse Terre d'avenir » est inscrit à l'actif en Immobilisations incorporelles.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Aucune provision pour risque n'a été constatée à la clôture de cet exercice.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés au passif du Bilan pour la partie non utilisée et reportée. Leur valorisation est effectuée sur la base de la convention.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent :

- Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et le Nouveau règlement n°2018-06.

Annexe association (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Immobilisations 11 400 €**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	11 400			11 400
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL	11 400			11 400

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	410 189
Autres produits à recevoir	
TOTAL	410 189

Annexe association (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Report à nouveau avant répartition du résultat**

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		82 748
Report à nouveau des activités propres de l'association		
SOLDE		82 748

Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	A l'ouverture	Aug. engag. à réaliser sur subv. attribuées	Diminutions fonds dédiés util. Au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementée depuis au - 2ans
Orange Salle des Aidants AG2R Dons affectés aux séjours		25 000 260 000	25 000 164 037	95 963	
TOTAL		285 000	189 037	95 963	

Etat des dettes et produits constatés d'avance 420 655 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	10 466	10 466		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	410 189	246 000	164 189	
TOTAL	420 655	256 466	164 189	

Charges à payer par poste de bilan 9 966 €

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	9 966
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	9 966

Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice								
Dotation consommables	199 940,48					117 192,47		82 748,01
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	199 940,48					117 192,47		82 748,01

Annexe association (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT***Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels*

	Net
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	13 380
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
Résultat exceptionnel	13 380

Le résultat exceptionnel est lié à la reprise des frais de fonctionnement du 4ème trimestre 2018 qui n'a pas été appelé par L'IRPA. Les dons liés à la générosité du public et non affectés ont permis de faire face à cette dépense.

Annexe association (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements et sûretés réelles consenties

Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

Néant

Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

Néant

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4143.60 euros TTC.

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES PAR DESTINATION

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du Public	Total	Dont générosité du Public
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	504 730,00	504 730,00	313 719,63	313 719,63
1.1 Cotisations sans contrepartie		0,00		
1.2 Dons, legs et mécénat	504 730,00	504 730,00	313 719,63	313 719,63
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	504 730,00	504 730,00	313 719,63	313 719,63
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	117 281,77	0,00	65,63	0,00
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	117 192,47	0,00	0,00	0,00
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	89,30	0,00	65,63	0,00
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	13 380,18	0,00	0,00	0,00
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	635 391,95	504 730,00	313 785,26	313 719,63
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	520 646,45	500 578,14	291 978,01	291 978,01
1.1 Réalisées en France	520 646,45	500 578,14	291 978,01	291 978,01
- Actions réalisées par l'organisme			8 956,55	8 956,55
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	520 646,45	500 578,14	283 021,46	283 021,46
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 151,86	4 151,86	1 221,70	1 221,70
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 151,86	4 151,86	1 221,70	1 221,70
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	14 630,64		20 585,55	20 519,92
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	95 963,00			
TOTAL	635 391,95	504 730,00	313 785,26	313 719,63
EXCEDENT OU DEFICIT	0,00		0,00	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Fondation Réalité Autisme-Compte d'emploi des ressources - 2019					
EMPLOIS PAR DESTINATION			RESSOURCES PAR ORIGINE		
	2019	2018		2019	2018
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales			1- Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisées en France	500 578,14	291 978,01	1.1. Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme		8 956,55	1.2. Dons Legs et Mécénats	504 730,00	313 719,63
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	500 578,14	283 021,46	- Dons manuels		
1.2. Réalisées à l'étranger	0,00		- Legs donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	504 730,00	313 719,63
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 151,86	1 221,70			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 151,86	1 221,70			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		0,00			
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT		20 519,92			
TOTAL DES EMPLOIS	504 730,00	313 719,63	TOTAL DES RESSOURCES	504 730,00	313 719,63
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors Fonds dédiées)		
			(+) Excédent ou(-) Insuffisance de la générosité du Public	0,00	
			(-) Investissement et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du Public de l'exercice		
			Ressources reportées liées à la générosité du Public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		
Contributions volontaires en nature	2019	2018	Contributions volontaires en nature	2019	2018
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1- Contributions volontaires aux missions sociales			1- Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds			Dons en Nature		
3- Contributions volontaire au fonctionnement					
TOTAL	0,00		TOTAL	0,00	